

Conseil Municipal du 26 juin 2023

à 18h00

N°ordre 72
N° identifiant 2023-0063

Titre Académie d'été des Beaux-Arts de Marbourg, Allemagne

Rapporteur(s) Mme Zoé LORIOUX - -
CHEVALIER
Date de la convocation 20/06/2023

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance Robert ROCHAUD

PJ.

Membres en exercice	0	
Quorum	27	

Présents	0	
----------	---	--

Absents	0	
---------	---	--

Mandats	0	Mandants _____	Mandataires _____
---------	---	----------------	-------------------

Observations

Projet de délibération étudié par:	Commission Développement local et rayonnement
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Adjointe Développement - Rayonnement Direction Économie - Emploi - Enseignement supérieur
------------------	---

La ville de Poitiers reconnaît la richesse et la diversité des acteurs locaux ainsi que leur contribution au développement du bien-vivre ensemble sur le territoire notamment au travers des activités et des projets qu'ils mettent en œuvre. À ce titre, elle les soutient activement.

Poitiers est jumelée avec Marbourg, Allemagne depuis 1961. A ce titre, de nombreux échanges au profit de la jeunesse sont organisés entre les deux villes.

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2023, la participation de jeunes poitevines à l'Académie d'été des Beaux-Arts de Marbourg nécessite un financement.

La ville de Marbourg, Allemagne organise chaque année son Académie d'été des Beaux-Arts. Cet évènement rassemble des artistes venus de toute l'Allemagne et de l'étranger. Une grande variété de cours est proposée aux amateurs de tous âges, débutants ou confirmés.

Depuis 2005, dans le cadre de son jumelage avec la ville de Poitiers, Marbourg offre une bourse à deux jeunes poitevines ou poitevins, âgés de 18 à 30 ans, qui se destinent à une carrière artistique, pour leur permettre de participer à l'Académie. Les boursiers sont accueillis pendant trois semaines à Marbourg et inscrits aux cours de leur choix. Leurs frais d'hébergement et d'inscription sont pris en charge par la ville de Marbourg qui leur attribue également une aide financière de 300 € pour les repas et le matériel. En contrepartie, la ville de Poitiers assume le coût du transport aller et retour des boursiers.

L'invitation de notre ville jumelle est reconduite pour la 46^{ème} édition de l'Académie d'été qui se déroulera du 31 juillet au 18 août 2023. Cette année, la ville de Marbourg offre la possibilité à quatre jeunes de Poitiers de participer. Le dispositif vise à faciliter une première expérience internationale pour les jeunes. Suite à un appel à candidatures, quatre étudiantes de l'École européenne supérieure de l'image (Éesi) ont été sélectionnées.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet**
- **d'accepter le principe de la prise en charge du déplacement de quatre jeunes poitevines, sous la forme de titres de transport aller et retour entre Poitiers et Marbourg, pour un montant prévisionnel de 2 000 €**
- **d'imputer la dépense correspondante à l'article 6247 du budget Principal.**

POUR	0		La Maire,
CONTRE	0		Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	0		Robert ROCHAUD

RESULTAT DU VOTE	
------------------	--

Mise en ligne le	
------------------	--

Date de réception en préfecture		Identifiant de télétransmission	
Nomenclature Préfecture	8.9	Culture	